



---

La Famille Internationale  
de Miséricorde

## **L'évolution de la Famille Internationale de Miséricorde de 1991 à 2022**

**Son histoire, sa structure, sa gouvernance,  
sa gestion et son logo**

**Rassemblement Annuel de la Famille Internationale  
de Miséricorde, 11 novembre 2022**

**© FIM 2022**

# EN 1991 - NAISSANCE DE LA FAMILLE DE MISÉRICORDE

- ▶ 1991 - La Famille de Miséricorde fait officiellement son apparition;
- ▶ Des groupes spirituels de laïcs nommés « Les amis de la Miséricorde » chemineront et se ressourceront spirituellement auprès des Sœurs. Ces laïcs prononceront alors chaque année un engagement public, à l'église. S'ajouteront, par la suite, les groupes des Amis de la Miséricorde à Scarborough, Ontario, et à Gatineau;
- ▶ En l'espace de 4 ans, soit de 1991 à 1995, 5 groupes s'ajouteront à cette Famille de la Miséricorde et durant les années qui suivront, 7 autres groupes viendront compléter le nombre actuel;
- ▶ Le Groupe Héritage fera partie de ces groupes. Ce groupe sera composé d'organisations spécifiquement anglophones qui désirent garder un lien étroit avec les Sœurs de Miséricorde et continuer la mission dans un **même esprit** en vivant les **valeurs de Miséricorde** de la Communauté et de leur fondatrice Rosalie Cadron-Jetté.

# 1994 - 2013 - ÉVOLUTION DU GROUPE HÉRITAGE

- ▶ Des rencontres annuelles de 3 jours ont lieu avec les membres de la Direction des organisations et des Sœurs de Miséricorde. Au début, ces rencontres se vivaient à la Maison mère pour par la suite se vivre dans les milieux de chaque œuvre;
- ▶ C'est à partir de **2014, année de la Vénérabilité de Rosalie** que le Groupe Héritage vivra son Rassemblement annuel avec l'ensemble de la FIM, des œuvres du Québec ainsi que des groupes spirituels. Ces sessions se tiendront à la Maison mère et, à partir de **2016**, au Manoir d'Youville;
- ▶ En **2016**, le Groupe Héritage prend maintenant le nom de Comité Héritage de la FIM. Les membres de ce comité garderont des liens étroits avec les membres de la direction des organisations anglophones de la FIM;
- ▶ Des rencontres et des conférences téléphoniques seront faites régulièrement avec les diverses organisations.

# EN FÉVRIER 2009, UN PREMIER COMITÉ D'ÉTUDE POUR L'AVENIR DE LA FIM

- ▶ À la suite d'une recommandation du **Chapitre de 2008**, un premier comité ayant le nom de ***Comité de l'avenir de la Famille***, composé de membres de la Famille de la Miséricorde du Québec, est formé. Ce comité aura comme mandat l'étude des divers aspects relatifs à la transmission du Charisme de Mère Rosalie.
- ▶ De ces rencontres, un nouveau logo de la Famille sera présenté et adopté par le Conseil général. L'image de l'arbre deviendra dorénavant la représentation de la Famille de la Miséricorde.
- ▶ Le mandat de ce comité prendra fin en **juillet 2011**.

## 2011 : Le CRCJ élargit son mandat

Le CRCJ, inauguré en **1988** pour servir la cause de canonisation de Rosalie Cadron-Jetté, devient, au fil du temps, la porte d'entrée de la FIM, il coordonne les activités et favorise les relations, les communications, les implications et la créativité entre les membres.

Le CRCJ aura la mission de veiller à la pérennité du Charisme de Rosalie Cadron-Jetté et des Sœurs de Miséricorde au sein de la Famille de Miséricorde par l'accompagnement, le cheminement, le ressourcement et le rassemblement des membres engagés au sein de la FIM.

Le mandat du CRCJ évolue au fil du temps.

# En janvier 2012, une nouvelle étape est franchie

Un nouveau mode de fonctionnement est mis en place pour assurer la continuité du travail entrepris par le **Comité de l'Avenir de la FIM** et poursuivre de façon concrète la recommandation du Chapitre 2008.

- ▶ **En janvier 2012**, trois nouveaux comités sont créés, **Comité Liaison**, **Comité Rassemblement** et **Comité Ressourcement**, avec chacun un mandat bien spécifique et renouvelable chaque année.
- ▶ **En décembre 2012**, un quatrième comité, portant le nom de **Comité de Travail Groupe Héritage** viendra s'ajouter pour consolider les membres du Groupe Héritage, cultiver des relations authentiques et vivifiantes entre eux et assurer la continuité du Charisme de Rosalie dans son intégralité.

De ces comités, uniquement le Comité Ressourcement poursuit son mandat. Avec les employées du CRCJ, il s'assure de mettre en place divers outils de cheminement spirituel.

# De mai 2012 à mai 2017 - De La Retraite annuelle des Sœurs au Ressourcement spirituel

- ▶ Les Sœurs du Conseil font un pas de plus afin de répondre au désir de rapprochement et de ressourcement manifesté par des membres de la Famille;
- ▶ Les laïcs désirant vivre une retraite dans un climat de silence pourront se joindre aux Sœurs;
- ▶ **En mai 2017**, la retraite annuelle, vécue **avec** les Sœurs, prendra fin. Le nouveau ressourcement des laïcs prendra dorénavant le nom de « Ressourcement spirituel » et aura lieu à l'Ermitage Sainte-Croix;
- ▶ Ce ressourcement de trois jours sera offert uniquement aux laïcs et la retraite annuelle habituelle sera réservée aux Sœurs de Miséricorde.

# En 2013, premier Colloque annuel pour la Famille francophone

- ▶ Le Comité Liaison met en place le premier Colloque annuel qui regroupera le personnel des organismes du Québec et les membres des groupes spirituels;
- ▶ Ce Colloque annuel prendra fin en **2016**. Il sera remplacé, en **2017**, par une Journée Mission pour le personnel des organismes communautaires du Québec.



Le 9 décembre 2013, le Pape François promulgue le décret de Vénéralité de Rosalie Cadron-Jetté

Une année festive remplie de célébrations.  
La joie est à son summum au sein de la FIM.

# CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2013...

- ▶ Une première, lors du Chapitre, quelques laïcs du Québec participent avec les Sœurs à des échanges sur l'avenir de la FIM.
- ▶ Lors de ce Chapitre, la Coordinatrice du CRCJ demande de préciser clairement leur legs spirituel et définir l'identité de la FIM afin d'éviter, dans le futur, toute confusion sur l'héritage reçu des Sœurs de Miséricorde
- ▶ Il est statué que les Sœurs de Miséricorde lèguent à la Famille de la Miséricorde, une mission d'Église avant tout, où des chrétiens, chrétiennes continueront le Charisme de Rosalie en Église et dans la société.

# LE CHANGEMENT NOUS POUSSE À INNOVER...

## LA PERSONNE LIEN - MISSION

**Durant l'année 2014**, il devient essentiel de faire l'unité dans l'ensemble de la Famille et de maintenir des relations étroites avec tous les groupes spirituels ainsi qu'avec les organismes communautaires et hôpitaux de la FIM.

### IL NOUS FAUT INNOVER POUR UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION

Une demande est faite au Conseil d'administration de toutes les œuvres de la FIM afin qu'il nomme un membre de leur milieu, imprégné du Charisme de Rosalie, comme Personne Lien-Mission. Cette personne deviendra le contact pour le CRCJ et collaborera étroitement avec l'équipe. Cette demande est aussi faite à tous les responsables des groupes spirituels.

Cette initiative permettra de favoriser un climat de collaboration où la confiance et la réciprocité serviront de préalables à l'action créatrice et aux actions stratégiques pour l'avenir de la FIM.

# JANVIER 2015, LA MISE EN PLACE DU COMITÉ IDENTITÉ DE LA FIM

- ▶ Faisant suite au Chapitre de 2013, ce Comité aura la tâche de définir l'identité de la Famille spirituelle afin que l'héritage du Charisme légué par la Communauté des Sœurs de Miséricorde soit préservé.

Le **14 octobre 2015**, à la suite de cette démarche de discernement communautaire, les membres du Conseil général statuent sur l'identité de la Famille Internationale de Miséricorde comme suit :

*« La Famille Internationale de Miséricorde est une mission d'Église catholique. Dans un mouvement œcuménique, les chrétiens et les chrétiennes qui désirent adhérer à cette Famille spirituelle s'engagent à vivre et à perpétuer le Charisme de Miséricorde sur les pas de Rosalie Cadron-Jetté, fondatrice des Sœurs de Miséricorde, à travers une mission bien spécifique : Accompagner et soutenir la femme monoparentale et la mère de famille en situation de maternité difficile, son enfant et ses proches. »*

En 2022, le Conseil général ajoute : *« Cette mission s'actualise par le biais de personnes et d'organismes qui adhèrent au Volet Humanitaire de la FIM. »*

# En janvier 2016, la Famille de la Miséricorde modifie son nom

- ▶ Le Conseil général, à la suite du discernement sur l'identité, modifie le nom de la Famille qui prendra dorénavant le nom de Famille Internationale de Miséricorde.
- ▶ En adhérant à la Famille, les membres ont une responsabilité de refléter, à travers leur être et leur agir, le visage de Miséricorde dans ce monde qui en a tant besoin. De plus, le mot **Internationale** ajouté au nom signifie que cette mission confiée est ouverte à plusieurs nations, cultures et dépasse les frontières. Ce mot unifie l'ensemble des membres héritiers de la FIM dans une même mission **Internationale**.

# En mars 2016, création du Comité Réflexion

Pour poursuivre le travail du Comité Identité, le Conseil général met en place le **Comité Réflexion de la FIM**. Ce comité aura le mandat de bâtir le nouveau portrait, c'est-à-dire le nouveau visage que prendra la FIM en fidélité avec **l'identité de celle-ci**.

Ce travail s'échelonne sur une période de 15 mois.

L'illustration d'un « Phare » s'avèrera la plus ajustée pour représenter les origines de la Communauté et sa fondatrice, le Charisme et ses trois composantes, la Vie Spirituelle, la Vie Humanitaire - mission et la Vie Fraternelle, sa futur gouvernance, la place du CRCJ et celle des membres mandatés ayant un rôle spécifique.

C'est en juin 2017 que le Comité Réflexion de la FIM terminera son mandat.

Les Sœurs du Conseil général approuvent le nouveau modèle de la FIM ainsi que l'illustration de la FIM représentant les fondements du Charisme de Miséricorde et la réalité des personnes qui composent la Famille.

# DÉVOILEMENT DU PHARE AU RASSEMBLEMENT ANNUEL 2017



---

La Famille Internationale  
de Miséricorde

# JANVIER 2017 - Mise en place du Comité Équateur de la FIM

Le Comité Équateur est mis en place pour accompagner les responsables de la mission à Pasquales. Les membres de ce Comité travailleront étroitement avec le CRCJ pour créer une relation de confiance avec les dirigeants de l'Équateur et les soutenir dans la transmission du Charisme dans leur milieu autant spirituel que missionnaire.



# 2017 : Création du Comité Finances de la FIM

Un mandat est donné par le Conseil général aux membres du Comité de Travail du Groupe Héritage en 2016. Ils auront la responsabilité d'élaborer et de soumettre un projet de planification de l'avenir financière de la FIM.

En 2017, le Comité Finances est mis en place et des démarches positives sont réalisées auprès de Covenant Health, Misericordia Hospital, Winnipeg et la Fondation Rosalie Hall, Toronto.

# Rassemblement Annuel de la FIM - OCTOBRE 2017

## UN NOUVEAU DÉTACHEMENT...

Les Sœurs du Conseil Général entreprendront un Chemin de dépouillement, c'est-à-dire, la préparation de la fin de leur Communauté.

Elles devront préparer, pour octobre 2018, une Assemblée capitulaire, des élections, le Conseil Général ainsi que la préparation du testament communautaire.

De plus, elles auront la vente de la Maison mère et l'accompagnement des Sœurs malades.

Étant donné la lourdeur de la tâche, S. Monique Lallier, Supérieure générale, annonce qu'il n'y aura plus aucune Sœur impliquée dans les comités où les laïcs mandatés sont engagés.

Les membres laïcs de la Famille Internationale de Miséricorde doivent dorénavant entreprendre leur propre chemin et travailler ensemble avec ardeur. L'avenir de la Famille Internationale de Miséricorde leur appartient. Les Sœurs du Conseil général demeureront présentes pour les accompagner et leur permettre d'avoir une visibilité et une crédibilité dans différentes démarches en Église et dans la société comme Famille spirituelle.

# UNE REFONDATION DE LA FIM...

## AOUT 2017 - COMITÉ TRANSITION DE LA FIM

- ▶ Le Comité Transition aura comme mandat de mettre en place la structure appropriée qui répondra à la vision du modèle de communauté que prendra la FIM, un organigramme qui illustrera le fonctionnement organisationnel et la rédaction du cahier qui représentera, en quelque sorte, les constitutions de notre Famille.
- ▶ Le Volet Spirituel et le Volet Humanitaire prendront forme.

# LE VOLET SPIRITUEL DE LA FIM

De mars à octobre 2018, les membres du Comité Transition ont rencontré, écouté et entendu neuf groupes vivant un cheminement spirituel.

- ▶ Les laïcs engagés au sein de la FIM ont une vie communautaire spirituelle et fraternelle qui favorise le rayonnement des valeurs évangéliques de Miséricorde au cœur du monde.
- ▶ En plus de la *Démarche Communautaire et* du Ressourcement spirituel, des parcours spirituels complémentaires, échelonnés sur un an, sont mis en place afin de réunir les laïcs. Cette nouvelle façon permettra de se connaître davantage et offrira un lieu de croissance, de soutien et d'accompagnement adapté aux besoins spirituels d'aujourd'hui.

# VOLET HUMANITAIRE DE LA FIM

En 2019-2020, le Comité Transition poursuivra son mandat en rencontrant chaque organisme faisant partie du Volet Humanitaire de la FIM.

- ▶ Les Sœurs de Miséricorde ont transmis aux organismes humanitaires leurs valeurs, leur mission et leur soutien financier pour répondre aux besoins de leur Charisme.

## Réalité :

- ▶ Les organismes et les hôpitaux sont tous incorporés et ont leur propre pouvoir décisionnel. Leur adhésion au sein de la FIM se veut sur une base volontaire, un lien d'attachement moral et de reconnaissance, et parfois financier, relie l'organisme aux Sœurs de Miséricorde.
- ▶ De plus, les membres des CA, employé-e-s et bénévoles qui œuvrent au sein des organismes portent des positions religieuses variées. La base commune d'unité se constitue sur des valeurs de Miséricorde provenant de Rosalie et des Sœurs, modèles inspirants.

# La situation présente nous interroge :

## CONSULTATION DÉCEMBRE 2019

- ▶ Lors du Rassemblement annuel de la FIM, en 2019, une première réflexion est entamée sur la possibilité de la mise en place d'une « Charte commune de la FIM » au sein de la Vie Humanitaire qui servirait de guide pour les générations futures, et ce, dans le but de préserver le legs des Sœurs de Miséricorde et la pérennité du Charisme.
- ▶ En mars 2020, un sous-comité de discernement, composé de la Coordinatrice du CRCJ, des membres du Comité Transition ainsi qu'Alan Nickell et Jane Kenny, est mis en place pour arriver à un consensus qui unira les organisations au sein de la Vie Humanitaire.
- ▶ Tous les membres de direction des organismes sont enchantés du travail fait et approuvent le formulaire d'adhésion proposé.
- ▶ La résolution des Conseils d'administration sera signée et envoyée au CRCJ en début de l'année 2021. **Voici la naissance des Membres Adhérents selon les Statuts 2022**

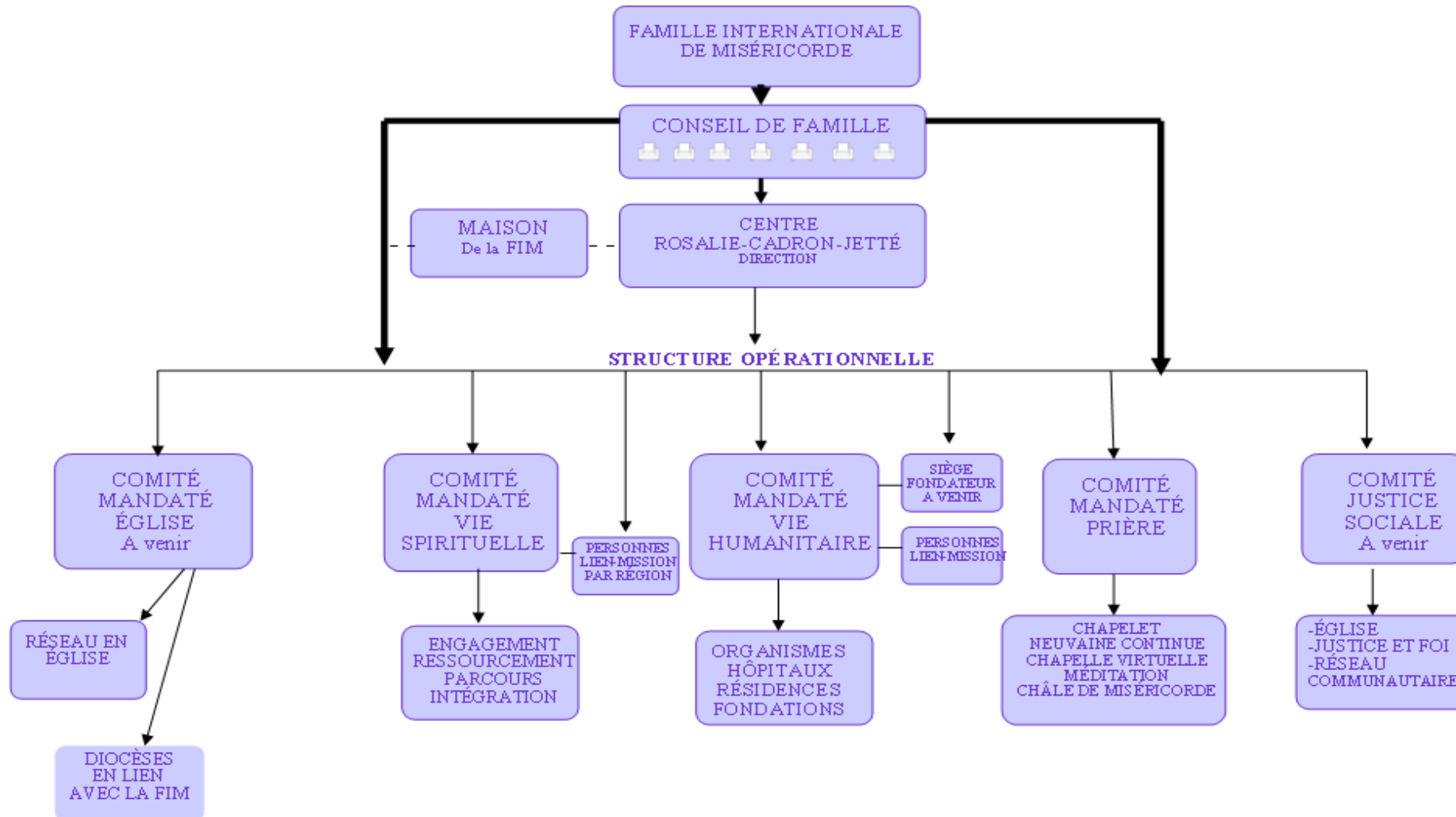
# Des changements dans l'organigramme de la FIM apportés par le Comité Transitoire

- ▶ NOUS RETROUVONS DONC 3 COMITÉS MISSION :
  - ▶ COMITÉ MISSION - FAMILLE FRANCOPHONE;
  - ▶ COMITÉ MISSION - FAMILLE ANGLOPHONE;
  - ▶ COMITÉ MISSION - FAMILLE ISPANOPHONE.

LE COMITÉ RESSOURCEMENT DEMEURE TOUJOURS AUSSI ACTUEL;  
LE COMITÉ PRIÈRE S'AJOUTE À L'ORGANIGRAMME;  
DE NOUVEAUX COMITÉS SONT PLANIFIÉS POUR L'AVENIR.

# La Famille Internationale de Miséricorde

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE





# INAUGURATION DE LA MAISON DE LA FIM

## NOVEMBRE 2020

- ▶ Un moment historique, très signifiant pour la Communauté des Sœurs de Miséricorde et la FIM : la résidence de la rue De Serres devient officiellement la Maison de la Famille;
- ▶ La Maison de la Famille offrira une sécurité, une stabilité et lieu d'appartenance pour les membres. Cette Maison devient aussi lieu d'hospitalité, de rassemblement, de ressourcement, de formation, de prière et de célébrations eucharistiques;
- ▶ Le patrimoine religieux de l'Institut est à l'honneur dans la Maison de la FIM;
- ▶ Le CRCJ a ses bureaux dans la Maison.

## Mise en place d'un nouveau Conseil de Famille - future gouvernance de la FIM - 27 janvier 2021

En entamant des démarches légales et canoniques, la formation d'un Conseil d'administration (Conseil de Famille) s'avère une priorité. Ce premier Conseil sera accompagné, guidé et conseillé par les Sœurs du Conseil général et la Coordinatrice du CRCJ, responsable de la FIM.

Le Conseil de Famille devient officiellement en vigueur **le 27 janvier 2021**, journée anniversaire de notre chère Mère Rosalie.

Les expertises des consultants, des trois canonistes et l'aide d'un avocat s'avéreront indispensables pour réaliser les Statuts « la refonte » du Charisme des Sœurs de Miséricorde. Tous ces gens apporteront une aide nécessaire pour faire avancer les dossiers.

# Le Conseil de Famille sera composé de 7 sièges

- ▶ Le président est le premier responsable de l'Association;
- ▶ Le vice-président est le bras droit du président;
- ▶ Le secrétaire rédige les procès-verbaux des réunions et conserve les archives;
- ▶ Le trésorier administre de manière courante les biens de la FIM;
- ▶ Le conseiller Église/Spiritualité accompagnera la FIM dans sa croissance spirituelle et son évolution;
- ▶ Le conseiller Humanitaire est une personne impliquée ou qui a déjà été impliquée dans un milieu où se vit la mission d'accompagnement avec des mères et des enfants;
- ▶ Le conseiller Expert/Conseil est choisi pour apporter une expertise particulière dont pourrait avoir besoin le Conseil de Famille.

# JUIN 2022 - LA FIM EST ENREGISTRÉE CIVILEMENT

- ▶ LA FIM EST ENREGISTRÉE COMME ORGANISME SANS BUT LUCRATIF SUR LA LOI DES COMPAGNIES PARTIE III.
- ▶ LES SŒURS DE MISÉRICORDE SE RETIRENT COMPLÈTEMENT ET REMETTENT AU CONSEIL DE FAMILLE LA GESTION ET LA GOUVERNANCE DE LA FIM.
- ▶ UN COMMUNIQUÉ EST ENVOYÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, À L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA FIM, POUR OFFICIALISER LE TRANSFERT DE POUVOIR DE LA GOUVERNANCE.
- ▶ LES EMPLOYÉES DU CRCJ ET TOUT AUTRE EMPLOYÉ FUTUR SERONT DÉSORMAIS SOUS LA GOUVERNANCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE.

# Le 11 novembre 2022 - Première Assemblée Générale de constitution de la FIM

Pour donner suite à cette Assemblée Générale,  
après plusieurs années de travail ardu,  
la FIM est en mesure de déposer ses Statuts à l'Archidiocèse de Montréal  
pour une Reconnaissance *ad experimemtum* d'une durée de trois ans en  
tant qu'*Association privée diocésaine de fidèles*, dotée de la  
personnalité juridique privée sous la vigilance  
de l'archevêque de Montréal.

ET

L'HISTOIRE SE POURSUIVRA AVEC VOUS TOUS ET TOUTES !

# UN LONG PROCESSUS POUR ARRIVER À UN TEL ACCOMPLISSEMENT...

**NOTRE CŒUR NE BRÛLE-T-IL PAS?**

AUJOURD'HUI, NOUS POUVONS AFFIRMER QUE LE SEIGNEUR NOUS A FAIT VIVRE, SŒURS ET LAÏCS, CHAQUE ÉTAPE À LA MANIÈRE DES DISCIPLES D'EMMAÛS AFIN QUE, PAS À PAS, NOS YEUX S'OUVRENT, S'ÉMERVEILLEN ET SOIENT TÉMOINS DE L'ACTION DE L'ESPRIT SAINT TOUT AU LONG DE CE CHEMIN DE MISÉRICORDE.

# Note importante

Ce document est le résumé d'un document de 57 diapositives intitulé :  
« L'évolution de la Famille Internationale de Miséricorde - 1962-2022 :  
Une histoire prophétique de 60 ans »  
qui a été rédigé par madame Denise Tessier,  
coordonnatrice du CRCJ pendant 10 ans.